

Liste des délibérations
Séance du Conseil Municipal du 21 mars 2023

Sous la Présidence de Madame Hélène CONSTANS, Maire

Présents : ARGENTIER Mathieu – BREFUEL Jean-Marie – BRESSOLIS GINESTY Evelyne –CONSTANS Hélène –
FORMENTIN CALMELS Cécile – ISSERTE METGE Delphine – JUERY Thomas – LAGRIFFOUL Jérôme – LEMOUZY Jérôme
- MIQUET Pierre-Yves – PEYRAC Ingrid – PICARD Sébastien – POSSEME Sandrine – SVEC Cindy – TESTOR Edwige –
TOURRETTE Pierre

Absente : BEZAMAT Caroline (pouvoir à Sandrine POSSEME) – CALMES Stéphan (pouvoir à Evelyne BRESSOLIS
GINESTY) – REDON Pauline (Pouvoir à Edwige TESTOR).

Désignation d'un secrétaire de séance : Cécile FORMENTIN CALMELS

Vote à l'unanimité

Ajout de points à l'ordre du jour :

- Délibération pour établir le lieu de tenue des réunions du conseil municipal
- Demande d'un huis clos pour délibérer sur un point en fin de réunion

Vote à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 09 février 2024

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 09 février 2024 a été envoyé à tous les conseillers municipaux.

Approbation à l'unanimité

Compte rendu des décisions du maire

Madame le Maire fait part de la signature de 3 devis de travaux.

Délibération validant la liste des contribuables en vue de la désignation par le directeur des finances publiques, des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Le conseil municipal valide la liste des 24 noms de contribuables qui sera soumise à la DGFIP pour la nomination de 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants) qui composeront la commission.

Vote à l'unanimité

Délibération pour créer et valider une charte des élus de Palmas d'Aveyron

Une charte des élus de Palmas d'Aveyron a été présentée au conseil municipal.

Celle-ci sera signée par les élus lors de la prochaine réunion

Vote à l'unanimité

Délibération sur l'attribution des subventions aux associations

Le conseil municipal valide les montants des subventions alloués aux associations sur le budget 2024 pour un montant total de 7 300.00 €

Vote :18 pour 1 abstention

Délibération sur le vote des taxes foncières

Le conseil municipal, compte tenu de l'évolution des bases fiscales, maintient les taux de fiscalité actuels :

Foncier bâti : 29.69 % - Foncier non bâti : 50.90 %

Vote à l'unanimité

Délibération pour valider l'acquisition par la commune de la parcelle D 807 à Maymac, pour l'euro symbolique dans le cadre de la modification de l'assiette d'un chemin rural

A la demande du notaire chargé de la rédaction de l'acte et en complément à la délibération du 25 juillet 2022, le conseil municipal précise que l'achat de la dite parcelle se fera pour l'euro symbolique.

Vote à l'unanimité

Délibération pour réviser des tarifs des salles communales

Le conseil municipal révisé le forfait chauffage applicable aux associations, le montant des cautions et fixe un forfait chauffage pour les locations par les particuliers.

Vote à l'unanimité

Délibération pour valider les travaux supplémentaires à la salle des fêtes de Palmas

Dans la continuité des travaux à la salle des fêtes de Palmas, il est proposé de changer l'ensemble des menuiseries afin d'améliorer les performances énergétiques.

Le conseil municipal valide cette proposition. Toutes les entreprises consultées n'ayant pas répondu à ce jour, les devis seront présentés lors de la prochaine séance.

Vote à l'unanimité

Délibération pour fixer le lieu de tenue des réunions du conseil municipal

Conformément à la réglementation en vigueur pour les communes nouvelles, le conseil municipal devra se réunir soit à la Mairie de Palmas, soit à la salle des fêtes de Palmas ou dans les mairies déléguées de Coussergues et Cruéjols.

Afin de respecter les règles d'accessibilité et d'accueil du public, le conseil municipal se prononce en faveur de la salle des fêtes de Palmas.

Vote à l'unanimité

Délibération en vue d'un dépôt de plainte

Le conseil municipal valide la décision de porter plainte à la suite de la réception par Madame le Maire et un conseiller municipal d'une lettre anonyme à l'attention de tous les élus.

Vote pour 15 abstentions 4

Fin de séance à 23 h 00